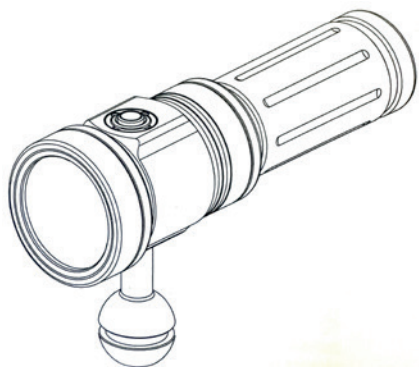


Notice d'utilisation

Lampe photo/vidéo

3 000 lumens d'une autonomie de 100 minutes.



PV32 V2

PHARE VIDÉO

PV
série

www.scubalamp.com

Distribution SUPE France :

www.tekplongee.fr

contact@tekplongee.fr

Tek Plongée - 11 Bis Rue de l'Europe - 44260 Malville - FRANCE

Spécifications

- LED d'une durée de vie allant jusqu'à 50 000 heures.
- Modes de couleurs disponibles : blanche, rouge, rose (en option bleue ou UV)
- Flux Lumineux (Lumen) : LED blanc (100°) : 3 000 lm / LED blanc (15°) : 1000 lm
- Tension de fonctionnement : 2,7V - 4,5V
- Luminosité maximale : Haute luminosité (100 %) 3 000 lumens.
- Alimentation : Lithium-Ion 1 x 26800, 25.9 Wh (3.7V - 7.0Ah)
- Autonomie : (Vidéo) 100% : 100 min - 50% : 210 min / (Explo) : 260 min
- Temps de charge : 95% : 3h avec (USB-C 5V).
- Angle de couverture : large 100° (vidéo) et concentré 15° (explo).
- Étanche jusqu'à : 100 mètres.
- Température de couleur (CCK) : 5600K.
- IRC (Indice de rendu des Couleurs) : 83.
- Red 9 : (R9) : 54.
- Indice de Cohérence d'Éclairage Télévisuel (TLCI) : 79.
- Indicateur de puissance : > 70 % VERT ; 30 % - 70 % JAUNE ; ≤ 30 % ROUGE.
- Alliage d'aluminium aviation de haute qualité avec anodisation dure de type III pour la résistance à la corrosion dans l'eau de mer.
- Dimensions : 156mm(longueur), 33mm(corps), 49mm(tête).
- Poids : 385g (avec batteries sur terre).
- Livré avec : adaptateur support à boule de 25 mm / batterie Lithium Ion 26800 / Dragonne de sécurité / joints de rechange / étui / manuel d'utilisation.

Guide de maintenance

Il s'agit d'un phare de plongée professionnelle, qui peut être utilisé dans des conditions difficiles. Veuillez donc l'entretenir régulièrement pour prolonger sa durée de vie.

1. C'est un phare de plongée à LED de haute puissance qui dégage beaucoup de chaleur. Ne pas l'utiliser pendant plus de 1 minute sur terre pour éviter que les LED ou le circuit ne brûlent.
2. Veuillez détacher la partie batterie et la partie tête lorsque vous ne l'utilisez pas afin d'éviter l'autodécharge.
3. Chargez le phare une fois tous les trois mois si il n'est pas utilisé pendant une longue période.
4. Vérifiez et lubrifiez le joint torique avant de plonger.

5. Plongez le phare dans l'eau douce pendant au moins 10 minutes après la plongée, et nettoyez le sel de mer, les sédiments et autres substances corrosives.
6. Prenez soin de la fiche lors de la charge pour protéger le port de charge.
7. Ce phare étant équipé d'une batterie, veuillez le manipuler avec précaution afin d'éviter les risques de chocs qui pourraient entraîner une noyade.
8. Le démontage de la batterie peut provoquer une explosion par court-circuit, il n'est donc pas permis de le faire.
9. Ce produit ne doit pas être utilisé par des enfants de moins de dix ans.

Service après-vente

Limite de garantie SUPE

Les éclairages SUPE PV32 V2 sont garantis contre tout défaut de fabrication, pour une durée d'un an à compter de la date d'achat. Les batteries sont garanties 3 mois. La garantie n'est pas cessible et ne couvre que l'acheteur initial. La garantie n'est valable qu'accompagnée d'une preuve d'achat chez un revendeur agréé par SUPE et son importateur Tek Plongée. Seul l'éclairage est couvert par la garantie.

La garantie SUPE ne couvre JAMAIS les négligences de l'utilisateur

Assurance

Il est vivement recommandé d'assurer votre matériel photo vidéo pour le couvrir d'une perte accidentelle ou d'une noyade. La garantie constructeur couvre les défauts de fabrications mais pas les négligences de l'utilisateur. Une assurance complémentaire est donc indispensable pour une pratique sereine de votre loisir.

Procédure de retour des produits pour service après-vente

Pour toute prise en charge pour garantie ou pour SAV, et avant d'expédier votre matériel, contacter au préalable Tek Plongée :

- Par courrier : Tek Plongée - 11 Bis Rue de l'Europe - 44260 Malville - FRANCE
- Par email : contact@tekplongee.fr

Communiquer les informations suivantes :

1. Copie de la facture d'achat.
2. Décrire brièvement l'origine du problème
3. Numéro de téléphone (joignable aux heures de bureau) et adresse e-mail.
4. La fourniture de toutes ces informations est indispensable pour pouvoir prétendre aux conditions de la garantie. Une fois la prise en charge acceptée, un mail sera adressé pour les instructions de retour.

Guide d'utilisation

Toutes les données d'essai de ce produit sont obtenues en utilisant la batterie dédiée SUPE, et varient si l'on utilise d'autres batteries ou des batteries modifiées.

1. Vérifier si la batterie est chargée. S'il y a lieu, la recharger.
2. Insérez la pile dans le corps du phare et serrez-le dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce qu'il soit bien serré (l'indicateur de pile clignote alternativement).
3. Presser l'interrupteur 3s pour activer le mode veille.

4. Allumez la lumière blanche (100 %) d'un appui simple, puis appuyez une fois sur l'interrupteur pour passer à la lumière blanche (50%). Appuyez à nouveau pour activer la lumière Rouge; En double cliquant vous passez en lumière Rose. Pressez encore une fois pour passer en lumière Bleu ou UV en fonction de l'option choisie. Pressez à nouveau pour passer en mode faisceau concentré (15°). Enfin, appuyez une dernière fois sur l'interrupteur pour mettre en veille.

REMARQUE :

1. La séquence de mode est : 100% > 50% > Rouge > Rose > Bleue ou UV > Focus

Description des modes de fonctionnement

Ce produit comprend trois modes : le mode verrouillage, le mode veille et le mode de fonctionnement.

Mode verrouillage Le produit est inactif, l'alimentation est éteinte et le témoin d'alimentation est éteint.

Mode veille Le témoin d'alimentation clignote alternativement pendant que le produit attend de fonctionner. (En mode veille sans opération pendant 60 minutes, il passe en mode verrouillage).

Mode de fonctionnement La lumière principale est allumée et le témoin d'alimentation indique précisément la puissance.

